



Initialement animé par AURA-EE (Agence Régionale de l'Énergie et de l'Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes), le réseau s'est structuré en Association nationale depuis mars 2018. Les objectifs de l'Association des Centrales Villageoises sont :

- de mieux faire connaître l'approche spécifique des Centrales Villageoises et notamment son approche territoriale intégrée, sa gouvernance citoyenne et son fonctionnement ascendant, issu du terrain ;
- de poursuivre les actions de mutualisation (développement d'outils et de services partagés) au service des sociétés locales, de continuer à capitaliser le retour d'expériences et à le diffuser grâce notamment à un fonctionnement solidaire entre Centrales Villageoises ;
- de renforcer la professionnalisation des projets, en maintenant une exigence de qualité dans les réalisations et en visant également la création d'emplois locaux ;
- de poursuivre les expérimentations innovantes, le développement de nouveaux modèles juridiques et financiers, la diversification des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.

#### **Repères :**

La Fédération des Parcs est membre fondateur de l'Association Centrales villageoises. Elle y est adhérente depuis 2018.

---

**Source URL:** <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/partenaires/association-nationale-des-centrales-villageoises>

#### **Liens**

[1] <http://www.centralesvillageoises.fr/>

#### **Thématiques:**

Energie et climat

#### **Type de partenaire :**

Associations

#### **Voir aussi :**

[Site internet](#) <sup>[1]</sup>